

**JUIFS ET ANTISEMITISME  
A ORAN 1895-1905**

**par Geneviève DERMENJIAN**

La France procéda à l'intégration politique progressive des israélites algériens dès les premiers moments de la colonisation. Mais cette intégration ne fut définitivement réglée que par le décret de naturalisation en masse des "israélites indigènes" du 24 octobre 1870, connu sous le nom de décret Crémieux.

Les israélites d'Oran étaient généralement méprisés mais tolérés par leurs concitoyens européens avant 1870. Ils furent au contraire soumis à de violentes critiques dès leur intervention dans les élections. On leur reprochait de voter en bloc pour les candidats désignés par leur président du Consistoire. On leur reprocha aussi, bientôt, leur manque de francisation. Il se produisit dès la fin des années 1880 un durcissement des positions antijuives des Français d'origine et un rejet de la population juive. La crise antisémite qui s'ouvrit en 1895 connut de nombreux rebondissements et ne s'acheva que dix ans plus tard, lorsque les derniers antijuifs perdirent la mairie.

Les israélites, qui s'étaient peu à peu rapprochés des populations européennes, conservaient malgré tout à la fin du XIXe siècle des racines maghrébines importantes comme en témoignait leur mode de vie encore traditionnel. Les Français d'origine leur en faisaient grief et justifiaient ainsi leur antisémitisme. Les juifs y firent face comme ils le purent, lâchant du lest quand il le fallait, mais veillant à sauvegarder leurs droits.

## **I. LES ISRAELITES D'ORAN A LA FIN DU XIXe SIECLE**

### **Les juifs dans la ville**

La communauté israélite d'Oran regroupait près de la moitié des israélites naturalisés du département. Elle comprenait 10.636 personnes en 1901 (1) la population totale de la ville étant alors de 93.330 habitants. Mais ces chiffres officiels ne concernent qu'une partie de la communauté juive oranaise car de nombreux juifs marocains non naturalisés échappaient à ce type de recensement. Le nombre total des israélites de la ville dépassait largement le chiffre officiel, d'un tiers ou d'un quart selon les estimations d'époque (2).

L'implantation des israélites dans la ville était ancienne. Un texte émanant du Consistoire nous en décrit ainsi l'origine : "La communauté israélite d'Oran dont l'existence remonte à plusieurs siècles fut détruite en 1543 et ses membres dispersés à la suite des persécutions dont ils furent l'objet de la part des Espagnols" qui occupaient alors la ville."Mais en l'an 1792, lorsque le bey Mohamed Ben Osman eut pris possession de la ville d'Oran totalement évacuée par les Espagnols, il songea à la repeupler et y appela les israélites de Mascara auxquels il vendit à très bon marché... un vaste emplacement où ils édifièrent leurs demeures (3)". Ce quartier, situé sur les pentes qui relient les bas et les hauts quartiers de la ville était encore à la fin XIXe siècle le lieu de résidence de la plupart des israélites.

Les juifs installés à Oran à la fin du XIXe siècle se divisaient en deux groupes principaux. La plus grosse part de la communauté était composée de juifs "branais" ou autochtones, installés en ville par apports successifs avant et après la conquête française. Venaient ensuite les juifs "marocains", généralement implantés depuis la guerre franco-marocaine de 1859-1860 et qui étaient mal acceptés de la communauté la plus ancienne. Ils étaient, selon les juifs d'Europe de cette époque, davantage tournés vers le "progrès" et "l'émancipation du Consistoire" que les juifs "oranais" (4). La communauté Israélite comprenait encore quelques juifs métropolitains installés en Algérie pour raisons professionnelles. Ces juifs nourrissaient pour les Israélites d'Oran le même mépris que les autres Français d'origine. Ils étaient en retour rejétés de leurs coreligionnaires qui refusaient

toutes leurs tentatives autoritaires destinées à les tirer de la "barbarie". L'antisémitisme mit en sourdine ces divers antagonismes sans les faire disparaître cependant.

La société Israélite oranaise était très déséquilibrée. On trouvait au sommet de l'échelle sociale une petite minorité de familles très riches qui devaient l'essentiel de leur fortune à la plus-value de terrains achetés un prix dérisoire à des Algériens qui quittèrent le pays au lendemain de la conquête française. La valeur de ces terrains incultes se trouva démultipliée lorsque la ville fit la conquête des hauts quartiers et que des immeubles furent construits sur ces terrains steppiques. C'est ainsi qu'on construisit une partie du lycée sur un terrain appartenant à une demoiselle Kanoui à qui il fut racheté 3.468 F 88 en mars 1897 (5)" D'autres familles, peu nombreuses il est vrai, devaient leur richesse à la propriété de terres cultivables situées aux environs d'Oran. C'était le cas de Messaoud Karoubi, administrateur de la Banque d'Algérie, qui possédait environ 1 000 hectares (6). Si l'on excepte ces quelques familles riches, la société israélite se composait principalement de pauvres. Il n'y avait guère de classes moyennes et l'essentiel de la population consistait en un prolétariat misérable allant du petit boutiquier à l'indigent vivant de la charité publique. Le Consistoire entretenait lui-même environ 500 familles. Les conditions d'existence des Israélites dans le quartier juif sont d'ailleurs un assez bon témoignage de leur niveau de vie. Ils y disposaient en moyenne de 2,5 mètres carrés par habitant, les ménages les plus démunis n'occupant qu'une petite pièce, éclairée seulement par la porte (7).

Les Israélites d'Oran s'employaient dans des secteurs d'activité plus variés que les juifs de France. Si la plupart s'adonnaient encore aux métiers traditionnels (bijouterie, colportage, tailleurs indigènes, marchands de beignets...), ils étaient également présents dans la fonction publique (agents de police, fonctionnaires municipaux), le bâtiment (maçons, charpentiers, peintres), les transports (camionneurs, postillons) (8).

### **La "francisation" des Israélites**

Les classes supérieures de la société juive s'étaient rapidement rapprochées de la civilisation européenne. Elles avaient appris les mœurs et le langage politique français. Leurs enfants, élevés dans les écoles françaises et passés par la caserne, étaient généralement mieux assimilés que les naturalisés d'origine européenne (qui venaient pour la plupart d'Espagne). Ces israélites algériens se sentaient pleinement Français en même temps que pleinement juifs et proches encore des Maghrébins dont ils connaissaient toujours et la langue et les mœurs. Cette position médiane permettait aux juifs algériens de la classe dirigeante d'avoir en politique une position plus nuancée que celle des Français d'origine. Ceux qui siégeaient en Conseil municipal étaient indifférents aux traditionnelles querelles entre cléricaux et anticléricaux. Ils défendaient constamment les droits religieux des indigènes, bafoués le plus souvent par les Français d'origine. Ils étaient par contre très conscients de la fragilité de la présence française en Algérie du fait de la domination numérique des Maghrébins. C'est pourquoi leur président du Consistoire ne voyait en politique d'autre solution possible que de "marcher d'accord avec le (parti) des modérés soutenu par l'administration" (9).

Dans les dernières années du XIXe siècle, tous les juifs étaient sincèrement attachés à la France, "la patrie bien-aimée". Ils ne répugnaient pas trop non plus au rapprochement avec le mode de vie des Français d'origine, c'est-à-dire à l'abandon de certaines de leurs coutumes. L'acceptation de la loi française s'était faite sans grandes difficultés et les Israélites la suivaient généralement sans réserve, bien qu'elle fût parfois transgressée. La pratique du mariage "more judaïco" (10) avait nettement régressé. Du moins ne se substituait-elle presque plus au mariage légal. De même, le service militaire était-il entré dans les mœurs après quelques remous violents au moment de son adoption en 1876. Mais les Israélites n'estimaient

pas que le service militaire était un facteur d'intégration dans la société française et ils essayaient individuellement d'y échapper (11).

Les chefs religieux et les notables Israélites encourageaient, chacun à leur façon, leurs coreligionnaires à se moderniser, à se "civiliser" comme ils disaient eux-mêmes (12). L'école jouait un grand rôle dans ce processus d'assimilation, mais les progrès en furent lents dans les couches pauvres de la société israélite oranaise. Tous les enfants passaient par l'école Israélite mais la fréquentation régulière de l'école française ne se généralisa qu'après la première guerre mondiale (13). Les familles pauvres se contentaient d'envoyer un enfant à l'école et plaçaient les autres en apprentissage. Seule la classe aisée profita pleinement de la scolarisation régulière à la fin du XIXe siècle. Les filles, qui étaient écartées de l'ancien système éducatif, firent une belle percée dans l'école française- En 1895, plus d'un cinquième des jeunes filles reçues au certificat d'études primaires étaient de jeunes israélites d'Oran (14). De même, 64 élèves du collège de jeunes filles sur 188 étaient israélites (15).

L'analphabétisme était très répandu chez les adultes. Les femmes ouvrières ou domestiques âgées de plus de 20 ans étaient illettrées ainsi que le tiers au moins des ouvriers (16). Mais, si les chefs religieux s'adressaient à leurs ouailles en judéo arabe pour mieux se faire comprendre de tous, la francisation orale avait avancé à grands pas et tout le monde à cette époque comprenait le français et le parlait plus ou moins bien.

Les juifs d'Oran de la fin du XIXe siècle étaient donc dans un état hybride : déjà francisés pour une certaine part mais proches encore de leurs racines maghrébines. C'est ainsi que les mentalités avaient évolué moins vite que le reste. Les particularités se maintenaient aisément dans ce milieu replié sur lui-même qu'était le quartier Israélite, La religion, toujours très pratiquée, demeurait frustrée et mêlée de nombreuses pratiques de sorcellerie. Les rabbins, qui étaient pauvres et souvent illettrés, contribuaient au maintien de cet état de fait. Les juifs demeuraient également très attachés à leur hiérarchie sociale traditionnelle. Les "grandes familles" riches et anciennes restaient très honorées et écoutées. Elles avaient chacune leur réseau de familles alliées et leurs adversaires. Le président du Consistoire était encore pour la majorité des israélites celui qui était, habilité à leur dicter leur conduite, comme le chef de la Nation Juive d'autrefois. L'état hybride des israélites se révélait enfin dans leur mise et leur langage où se côtoyaient à plaisir l'ancien et le moderne. On habillait les enfants à la française quand les grands parents conservaient l'habit traditionnel et que les parents mêlaient les deux. La langue associait dans un sabir naïf et coloré le français, l'espagnol et l'arabe, le tout prononcé avec un accent qui faisait le ricanement ou la colère des "bons Français".

### **Les querelles de la communauté israélite**

La communauté Israélite était littéralement déchirée par les querelles intestines dans les années qui précédèrent l'explosion de la crise antisémite. Deux partis se disputaient le pouvoir : les consistoriaux, autour du président du Consistoire, Simon Kanoui, et les anticonsistoriaux, autour du grand rabbin et de quelques familles de notables. Ces deux partis s'opposaient non seulement pour la conquête du pouvoir à l'intérieur de la communauté mais aussi quant à la manière de diriger cette communauté.

Le président du Consistoire était en poste depuis 1870. Son désir profond était de diriger sa communauté seul et sans entraves et il se débarrassa pour cela de tous ses adversaires. Il s'appuyait sur la plus grande partie des israélites qui avaient toute confiance en lui. Il eut en effet l'habileté de comprendre que ses coreligionnaires ne pouvaient passer trop rapidement les étapes de la francisation et il ne les brusqua jamais. Comme, par ailleurs, il les défendait en tout, ces derniers lui conservèrent leur soutien aveugle et leur affection. Il eut

comme adversaires les quelques familles de notables qui aspiraient au contraire à un changement rapide, à une francisation totale de la communauté (17). Ces familles soutinrent l'action des grands rabbins pour qui Kanoui représentait généralement le verrou à faire sauter entre le peuple juif et la "civilisation" dont ils voulaient précipiter la venue. Les juifs "oranais" et "marocains" adversaires de Kanoui étaient généralement appelés les "jeunes israélites" par opposition aux "vieux turbans", amis du président du Consistoire. Ils furent, avec le grand rabbin Netter, nommé en 1892, les ennemis les plus redoutables de Simon Kanoui. Mais ils n'en vinrent pas à bout et Kanoui eut finalement gain de cause contre tous. Le plus fort de la querelle eut lieu entre 1892 et 1895 lorsque les anticonsistoriaux ouvrirent une boucherie dissidente qui ne payait pas la taxe d'abattage au Consistoire. Il s'agissait ainsi de le ruiner puisque la presque totalité de ses fonds provenaient de cette taxe. Les épisodes embrouillés et violents de cette querelle perturbèrent toute la vie de la communauté pendant trois ans. Mais, comme l'antisémitisme faisait alors ses premières armes, les ennemis se réconcilièrent devant le danger et la solution fut renvoyée à plus tard.

Les querelles de la communauté juive contribuèrent à leur façon à la montée de l'antisémitisme car les juifs se disputaient ouvertement et portaient le débat jusque dans les journaux que toute la ville lisait. Et celle-ci s'indignait du bruit que faisait cette minorité de naturalisés déjà si mal acceptée en temps ordinaire.

## **II. LA CRISE ANTIJUIVE (1895-1905)**

L'hostilité des Français et des étrangers (18) d'Oran envers les israélites était bien antérieure à 1895 mais elle ne prit un tour menaçant qu'à cette époque lorsqu'une polémique de journalistes montra combien la ville était favorable à une campagne antijuive. Des politiciens profitèrent de cet engouement et s'emparèrent, entre 1896 et 1898, du Conseil municipal, du siège de député de la première circonscription du département ainsi que de sièges au Conseil général et aux Délégations financières. Les israélites étaient soumis dans le même temps à de nombreuses mesures racistes et les antijuifs faisaient régner un climat de violence qui culmina dans les émeutes de mai 1897. La ville retrouva rapidement son calme après cet épisode et ne fut plus désormais troublée qu'en de rares occasions. Mais la persécution antijuive continua de s'exercer dans la vie quotidienne et officielle d'Oran. La fièvre du plus grand nombre des Oranais se calma cependant entre 1898 et 1900 et l'antisémitisme redevint une simple plateforme électorale. Bien que n'ayant obtenu aucun résultat d'importance contre les Israélites, les antisémites se maintinrent à la mairie jusqu'à 1905. La députation avait été perdue dès 1902.

### **Les causes du rejet des Israélites**

La question des élections est à l'origine de tout le mouvement antisémite de la fin du XIXe siècle. C'est parce que les israélites sont intervenus dans les élections, après leur naturalisation, avec un nombre de voix suffisant pour en modifier le cours, qu'ils déplurent aux Français d'origine dont ils troublaient les plans. On eut ainsi, dès les municipales de 1871, le premier exemple d'antijudaïsme électoral qui devint rapidement une tradition et se compliqua "d'anti-kanouisme". Les israélites votaient en effet presque tous comme l'indiquait le président du Consistoire. Or, celui-ci réserva toujours, moyennant finances, son appui au parti modéré proche du gouvernement. Le laïcisme et le républicanisme des Français d'origine étaient durement touchés par ces pratiques affichées avec naturel. Kanoui dressa ainsi contre lui l'ensemble des Français d'origine et plus particulièrement, bien entendu, le parti qu'il ne soutenait pas. Car la déception des radicaux vaincus était d'autant plus vive que celui qui détenait le pouvoir politique avait également la main sur un grand nombre de fonctions rémunératrices dont on acceptait difficilement de se laisser frustrer (19).

Les israélites s'attirèrent donc, des l'époque de la naturalisation, les foudres des Français d'origine en raison de leur attitude électorale. L'anti-kanouisme devint ainsi la plus vieille et la plus durable des rancœurs antijuives. Il ouvrit directement la voie à l'antisémitisme de la fin du siècle car la colère des Français d'origine ne fit qu'augmenter avec le temps. Elle se doubla d'un mépris grandissant à l'égard des israélites déclarés inassimilables. Il existait donc un important contentieux entre les populations juives et non juives de la ville, contentieux qui se mua dès la fin des années 1880 en rejet de la communauté Israélite.

L'anti-kanouisme servit en politique de tremplin électoral jusqu'à 1895. Il s'agissait pour les partis vaincus de s'attirer les bonnes grâces de l'électorat français et celles des "jeunes israélites" qui s'opposaient à Kanoui. En vain, d'ailleurs, puisque les candidats de Kanoui gagnaient toujours. C'est alors que l'entrée dans la citoyenneté française des étrangers naturalisés par la loi de 1889 (20) modifia les données du problème en élargissant la base des électeurs non juifs. Or, ces nouveaux électeurs étaient favorables à l'antisémitisme. Il devint désormais possible de gagner les élections en employant l'antisémitisme comme levier alors que, jusque là, les candidats antisémites avaient été évincés ou s'étaient censurés d'eux-mêmes pour ne pas dresser les électeurs israélites contre eux. L'explosion de l'antisémitisme devenait désormais logique puisque le sentiment antijuif des habitants de la ville rejoignait l'intérêt des hommes politiques.

La querelle de journalistes qui opposa en 1895 le rédacteur du Petit Africain, un belge naturalisé français nommé Paul Bidaine, à un israélite "marocain", Mardochee Chalom, fit clairement apparaître que les Oranais approuvaient la campagne raciste qui s'engageait et souhaitaient même son durcissement. Ce qui fut fait lors du second tour des élections municipales de 1896 quand le choix de thèmes purement antisémites permit à la "liste française" de remporter tous les sièges restants. Le recours à l'antisémitisme militant devint bientôt nécessaire aux antijuifs pour se maintenir au pouvoir. Lorsque les candidats antisémites ne recouraient pas à la propagande antijuive ils étaient en effet battus par les républicains car leurs électeurs se désintéressaient alors de la consultation. Au contraire, lorsque les antijuifs avaient recours à leur campagne raciste, ils remportaient aisément la victoire, leurs électeurs votant alors en masse. L'exemple le plus significatif à cet égard est celui des élections de mai 1904. Les antijuifs qui étaient au pouvoir depuis dix ans étaient convaincus de l'emporter et n'avaient pas fait de campagne antijuive. Mais ils perdirent 17 sièges au premier tour et fomentèrent alors quinze jours de troubles afin de remporter les sièges restants. Ils réussirent, faisant ainsi la preuve qu'ils étaient condamnés, pour survivre, à la violence. L'antisémitisme politique, ayant pour but la conquête et la conservation du pouvoir, fut donc un moteur essentiel de la crise antijuive oranaise.

Un certain nombre de caractères propres aux populations oranaises jouèrent également dans le déclenchement et le maintien de la crise antijuive. Les Français d'origine cherchaient à cette époque à défendre leur identité. Isolés loin de la métropole, face à une multitude d'autochtones hostiles, ils ressentaient le besoin de conserver leurs caractères propres et de les imposer aux autres populations européennes ou naturalisées. Or, ils avaient à faire face à un déferlement d'étrangers à leur "race", à leur langue, à leurs coutumes sociales et politiques. En tant que minoritaires à Oran, ils craignaient de perdre leurs privilèges politiques de "vainqueurs", mais également d'être dénaturés par les non Français de souche. Le rejet du juif (et aussi de l'Espagnol à cet égard) est aussi un rejet de tout ce qui n'est pas "français" en lui (habillement, langage...).

La population d'origine espagnole, qui était prépondérante à Oran, avait apporté d'Espagne son traditionnel antisémitisme racial et religieux. Elle donnait une coloration

particulièrement chaleureuse et enthousiaste à l'antisémitisme ambiant. Les antijuifs eurent avec la population espagnole et espagnole naturalisée une masse de manœuvres toujours prête à manifester contre les juifs. Les chefs antisémites surent profiter de la sensibilité des électeurs d'origine espagnole à la propagande antijuive et dirigèrent leur propagande vers des thèmes chers aux naturalisés.

L'affaire Dreyfus intervint peu de temps avant le déclenchement de la crise antijuive. Elle prit place dans le cortège des griefs antijuifs à un moment où Oran n'attendait plus qu'une occasion pour verser dans l'antisémitisme actif. Celle-ci étant intervenue peu après sous la forme de la querelle de journalistes déjà signalée, la crise éclata, l'affaire Dreyfus n'en étant pas la cause directe mais servant d'appoint à un antisémitisme prêt à fonctionner. L'"Affaire" joua par contre un rôle important dans le maintien d'un violent sentiment antisémite au cours des années 1896 à 1900.

La crise antijuive a pu être interprétée à Alger comme un essai d'émancipation politique de la colonie (21). Il n'en est pas de même à Oran où les habitants n'étaient pas séparatistes. La ville était à l'écart des grands courants de pensée et le conformisme des Oranais était trop grand pour adopter, ou même envisager, une séparation d'avec la France. Les Français d'origine, mêmes noyés dans la masse étrangère, avaient trop de poids pour se laisser imposer des idées politiques qui ne leur convenaient pas. Qui aurait d'ailleurs pu les leur imposer ? Les naturalisés qui jouèrent un grand rôle à Alger n'étaient pas à Oran séparatistes. Ils militèrent même au contraire pour le maintien de la loi de 1889. Afin d'éviter, dirent-ils, que les naturalisés ne se groupent en factions dangereuses pour l'avenir de la colonie. Il y eut bien, chez les antijuifs oranais d'origine étrangère ou non, quelques voix discordantes et favorables à l'émancipation mais qui ne sont pas représentatives du sentiment général des habitants.

Il faut quand même malgré tout reconnaître que l'autonomie accordée par Paris à l'Algérie coïncida avec un net apaisement de la crise antijuive. Les Oranais auraient-ils donc employé le chantage antisémite dans le seul but de faire pression et d'obtenir l'autonomie ? Cela ne semble pas être le cas. On peut par contre signaler que les deux questions trouvèrent une solution à peu près en même temps. C'est en août 1898 que les décrets Laferrière accordèrent l'autonomie souhaitée. C'est aussi en 1898 que les antisémites comprirent que le gouvernement ne toucherait pas au décret Crémieux et, s'ils continuèrent à demander son abrogation, ils le firent sans conviction et sans espoir d'aboutir. Un certain nombre d'Oranais, satisfaits des réformes obtenues, se détachèrent de l'antisémitisme qui n'aboutissait à aucun résultat.

### **Les caractères du rejet**

Il est nécessaire d'admettre l'extrême diffusion de l'antisémitisme populaire. Les différentes classes d'âge aussi bien que l'ensemble des couches professionnelles et ethniques de la ville participaient à ce "sentiment puissant", à cet "état d'âme" qu'était l'antisémitisme. On peut même affirmer que la population oranaise était mobilisée contre les juifs bien avant l'organisation du mouvement par des meneurs politiques. Les premières manifestations antijuives ont été spontanées, non encadrées par un état-major qui ne s'était pas encore réuni. Ce sont les Oranais qui ont, aux dires mêmes des antijuifs du Conseil municipal (22), poussé les hommes politiques à se placer sur le terrain de l'antisémitisme en mai 1896, les forçant en quelque sorte à durcir leur programme. La leçon ne fut pas perdue et les antijuifs firent désormais appel à la haine du juif à chaque fois qu'ils en ressentirent le besoin. Avec succès, d'ailleurs, puisque les Oranais, et plus particulièrement ceux de tradition espagnole, démontrèrent jusqu'à 1904 qu'ils étaient prêts à descendre dans la rue sur un simple mot d'ordre des antijuifs pour en découdre avec les israélites.

Les populations maghrébines de la ville restèrent dans une certaine mesure en dehors de l'antisémitisme. Les réactions ponctuelles d'hostilité aux israélites étaient fréquentes chez les Algériens et les Marocains de la ville mais il n'y eut jamais de mouvement antijuif organisé parmi elles, tes quelques Algériens qui fréquentèrent les antisémites européens le firent à titre individuelle et pour en retirer des bénéfices politiques. L'exemple le plus typique à cet égard est celui d'un Algérien d'Oran nommé Fékar qui était toujours présent aux côtés des antijuifs portant le drapeau des associations antijuives ou recrutant des volontaires pour les émeutes de mai 1897. Son dévouement à la cause antijuive fut récompensé et il entra au Conseil municipal en 1900 comme représentant des indigènes. Les Maghrébins d'Oran participèrent aux émeutes et aux manifestations antisémites principalement parce qu'ils étaient recrutés et payés par les européens antijuifs. Les rapports de police sont tout à fait nets à cet égard (23). Outre le salaire, l'appât du pillage joua également un rôle dans la participation des Maghrébins aux émeutes de 1897. La sécheresse qui sévissait dans le département depuis plusieurs années les avait réduits à une extrême misère et la tentation fut trop forte. Du moins leur intervention donna-t-elle à réfléchir aux Européens qui furent épouvantés par l'enthousiasme avec lequel les Algériens forçaient et pillaient les maisons juives. Craignant pour leurs biens, ils renoncèrent désormais à faire appel à d'importantes masses musulmanes lors des manifestations ultérieures. Les notables algériens refusèrent de leur côté de se laisser entraîner dans la participation à une politique antijuive. Ils s'abstinrent lorsque le Conseil municipal proposa le retrait du décret Crémieux et s'interposèrent entre leurs coreligionnaires et les antisémites au moment des manifestations, empêchant quand ils le pouvaient la participation des Musulmans à ces manifestations

L'antisémitisme le plus répandu en ville était un antisémitisme modéré, "raisonné et raisonnable" qui consistait à vouloir "remettre les juifs à leur place", à les forcer à se "fondre dans la niasse française", mais qui n'entendait pas mener une guerre de race. Cet antisémitisme était considéré comme insuffisant par une minorité d'ultras qui voulaient rompre complètement avec le juif en l'isolant économiquement, socialement et pour finir en l'expulsant, les poches vides. Contrairement aux antijuifs du premier groupe, l'antisémite ultra rejetait tous les juifs en bloc, en tant que race non perfectible, inassimilable.

La lutte antijuive prit plusieurs formes : celle de la lutte politique, de la lutte économique, et de la violence physique".

Les antijuifs avaient l'intention de faire retirer aux israélites leurs droits politiques. Cette lutte connut à Oran deux épisodes principaux. Au cours de la révision des listes électorales de 1896, on retira la nationalité française à plus de 1000 juifs qui n'avaient pu faire preuve de leur indigénat. Ces juifs furent toutefois réinscrits, à la grande fureur des Français d'origine, grâce à Kanoui qui fournit peu après les doubles des certificats d'indigénat fournis en 1871. Le second aspect de cette lutte politique fut le combat incessant que menèrent les antijuifs pour le retrait du décret Crémieux qui fut refusé par Paris, comme fut refusée la perte des seuls droits politiques. L'abrogation du décret Crémieux fut malgré ce refus réclamée par les antijuifs jusqu'au dernier jour, principalement parce que c'était un excellent argument électoral.

Les violences et les bagarres de rue furent beaucoup plus restreintes à Oran qu'à Alger. Il n'y eut que quelques manifestations antijuives de masse en mai 1897, en juillet 1901 et en mai 1904. Contrairement à ce qui s'était passé avant l'éclatement de la crise antijuive, les manifestations et les bagarres furent le plus souvent provoquées et encadrées par des antijuifs militants, dont certains conseillers municipaux. A l'exception, naturellement, des nombreuses



altercations individuelles ou spontanées qui opposèrent entre 1895 et 1900 les Israélites aux Européens de la ville.

La lutte économique occupa une grande place dès les premiers jours de la crise. Elle était le principal élément du cordon sanitaire qui devait préserver les Oranais de l'influence juive pervertissante. Il était demandé aux habitants de n'avoir aucun lien économique avec les juifs. On ne devait ni les employer, ni leur vendre ou leur acheter quelque chose. Les journaux antijuifs donnèrent l'exemple en renvoyant leur personnel israélite et en boycottant les kiosques tenus par de jeunes Israélites. Le Conseil municipal se complut en une série de mesures vexatoires qui frappaient principalement les plus démunis : fermeture du marché israélite, refus de bourses d'études, de secours, de soins etc. De nombreux ouvriers perdirent leur emploi" fermèrent boutique et, pour certains, quittèrent la ville. Si l'évincement des israélites de leur emploi fut sans conteste une réussite, il ne s'en alla pas de même pour la guerre commerciale. Les commerçants Français et Espagnols profitèrent en effet de l'afflux des clients antijuifs pour augmenter leurs prix et la clientèle, qui avait été nombreuse après les émeutes de mai 1897 à abandonner le commerce juif, revint assez rapidement à ses fournisseurs habituels

Les multiples vexations auxquelles les israélites furent soumis ne sont pas comptabilisables. Elles furent cependant nombreuses pendant toute cette période et contribuèrent beaucoup à l'isolement moral des juifs. Ici aussi le Conseil municipal montrait le chemin, par exemple en présentant de façon outrageante les coutumes mortuaires des israélites ou en refusant d'inviter leurs représentants aux cérémonies officielles.

La lutte antijuif fut très violente jusqu'à la fin de l'année 1898. Elle diminua ensuite d'acuité mais il fallut attendre 1900 pour que la situation redevienne tout à fait normale pour les israélites

### **III. LES ISRAELITES FACE A LA CRISE ANTISEMITE**

Les israélites ne furent pas totalement désespérés devant la vague d'antisémitisme qui les frappa. Ils organisèrent au contraire la résistance dans tous les domaines où cet antisémitisme s'appliquait et firent en sorte de ne perdre aucun de leurs droits politiques ou moraux.

#### **La riposte aux violences physiques et verbales**

Les juifs cherchèrent en premier à lutter contre le journaliste Paul Bidaine qui avait été à l'origine du durcissement antijuif de la ville par sa violente polémique contre Mardochee Chalom. Ils furent d'autant plus choqués par cette attitude que Bidaine avait longtemps cohabité avec eux et qu'il était leur obligé. En effet, le journaliste antijuif avait d'abord été secrétaire du Consistoire Israélite (il n'était pas lui-même juif mais catholique). Puis les juifs lui avaient prêté de l'argent pour monter un débit de tabac et lui avaient ensuite évité la faillite en lui accordant la liquidation judiciaire lorsque ses affaires avaient périclité. Enfin Mardochee Chalom le fit entrer au Petit Africain dont il était lui-même l'administrateur. Le passage de Bidaine à l'antisémitisme fut donc ressenti comme une trahison et un abus de confiance et les juifs décidèrent de lui nuire. A commencer par Mardochee qui subit de plein fouet la colère du journaliste"

Bidaine avait pris l'initiative des hostilités, sans dire LA raison exacte de sa rupture avec Chalom qui avait quitté le Petit Africain fâché avec tout le monde. Mardochee décida de répondre aux attaques dont il était l'objet dans un journal qu'il créa pour la circonstance avec son frère : l'Impartial Oranais. Ce journal rendit coup pour coup au Petit Africain mais eut le

tort d'élargir le champ de ses attaques. Il s'en prit aux plus hautes personnalités oranaises, dont le préfet- La ville déjà favorable à Bidaine par mépris des juifs, fut ulcérée par cette attitude et applaudit lorsque le journal fut condamné pour diffamation. Il disparut et fut remplacé par le Colon Oranais qui poursuivit la même politique d'hostilité au Petit Africain et à ses amis, mais de façon plus habile ce qui lui permit de survivre. Les assauts répétés de Mardochee et de Vidal Chalom contre le Petit Africain et Paul Bidaine ne permirent pas d'obtenir un résultat définitif contre ce dernier. Les Israélites décidèrent alors de le faire mettre en faillite. Vidal orchestra cette action en tant que fondé de pouvoir du principal créancier. Il eut la satisfaction d'aboutir après quelques mois, en dépit de l'immense "solidarité antijuive" qui avait rapporté 20 000 francs à Paul Bidaine (24).

La campagne de l'impartial Oranais divisa les israélites. Certains voyaient dans son action une réponse justifiée aux injures du Petit Africain et une défense de la communauté israélite injustement attaquée. Mais d'autres israélites lui reprochaient d'être tombé dans le piège de la querelle avec Bidaine d'où toute la crise était partie. Les antisémites le rendaient également partiellement responsable de la crise par son attitude "arrogante" avant et après la querelle avec Bidaine et aussi en raison de sa violente polémique dans l'Impartial Oranais. La ville lui conserva une haine farouche. Perdant les émeutes de mai 1897, la foule se rendit devant la maison Chalom.

On montra le poing, on donna des coups contre la porte et lorsqu'un coup de feu parti de la maison assiégée blessa un jeune homme, il fallut protéger Mardochee contre la colère des manifestants (25). Il laissa passer, après cet épisode, les années chaude^ de l'antisémitisme sans intervenir dans la vie politique d'Oran. Puis, comme son souhait le plus cher était de retrouver son poste de conseiller municipal indigène qu'il avait perdu en mai 1896, il se rapprocha des milieux antisémites. Il se présenta même en 1904 sur la liste proposée par la mairie antijuive et ne désavoua aucune des violences commises par celle-ci entre les deux tours.

Cette attitude tout à fait particulière d'un israélite soucieux de jouer un rôle politique envers et contre tout a surtout valeur d'exemple. Elle explique aussi pourquoi Mardochee Chalom n'était pas aimé par la communauté juive qui lui reprochait en outre de se déclarer libre-penseur et de laisser sa femme, qui était catholique, baptiser leurs enfants. Son frère Vidal n'appréciait pas non plus son évolution politique et ne le fit plus écrire dans le Colon Oranais. Mardochee se trouva donc ainsi isolé au sein de la communauté israélite et ne représentait plus politiquement que lui-même.

Les juifs d'Oran devaient fréquemment faire face aux injures, aux bagarres provoquées par les antijuifs et, plus rarement, aux manifestations de masse. Loin d'abandonner alors le terrain, ils répondaient aux provocations des antijuifs et leur cherchaient eux-mêmes querelle quand ils étaient en nombre suffisant. Les soldats, qui étaient fréquemment antisémites, étaient harcelés lorsqu'ils descendaient dans le quartier israélite pour se rendre dans les maisons de tolérance ; les chefs antijuifs étaient poursuivis par les injures, les menaces, voire les coups de feu des israélites quand ils étaient isolés. A moins qu'on ne leur demande de rendre compte de leurs idées l'épée à la main. Vidal Chalom croisa ainsi plusieurs fois le fer contre des antisémites. Mais, lorsque la ville traversait une période de réunions ou de manifestations antijuives, les israélites évitaient dans leur ensemble de répondre aux provocations de leurs adversaires. La peur expliquait naturellement une bonne part de leur attitude mais il faut faire intervenir en outre une certaine sagesse. A l'appel de leurs chefs religieux, les juifs rentraient chez eux pour éviter d'enflammer la situation. Mais si, malgré cela, les émeutes avaient quand même lieu, les Israélites y participaient en répondant aux injures, en lançant des pierres et des projectiles variés sur leurs assaillants.

L'énervement des israélites s'accroît avec le temps. Ils furent de moins en moins disposés à subir des violences sans y répondre. En mars 1901 ils se mobilisèrent le jour de la venue à Oran de Max Régis et provoquèrent une bousculade au cours de laquelle l'ancien chef de l'antisémitisme algérois fut blessé. En mai 1904, exaspérés à l'idée de devoir à nouveau subir une municipalité antijuive, ils firent à plusieurs reprises le coup de poing et menacèrent, le maire lui-même. "Nous usons toute notre influence à calmer les juifs qui, sans cesse provoqués, ne veulent plus se laisser tuer sans se défendre", écrivit alors le préfet au gouverneur général (26).

### **Les israélites et l'antisémitisme économique**

Les israélites n'organisèrent pas de représailles généralisées contre les antisémites mais, individuellement, certains d'entre eux refusèrent de conserver des relations commerciales avec des Européens connus pour leurs idées antijuives. C'est ainsi que "le conseiller municipal antijuif, Paul Irr, représentant de l'"absinthe anti-juive Berger", s'étonna en 1896 de perdre ses clients juifs

Quelques actions collectives furent organisées par les juifs pour soutenir leurs coreligionnaires connaissant des difficultés financières. Deux sociétés de secours mutuels agirent ainsi avec une certaine efficacité. La Jeunesse était une association créée avant la crise antijuive. Elle plaçait une cinquantaine de jeunes gens pauvres, les habillait, les faisait instruire et versait un secours hebdomadaire aux familles. La Maternelle, créée en janvier 1898, secourait les femmes enceintes et les jeunes enfants, fournissait des vêtements, des secours en nature, des soins. Elle informait aussi les jeunes femmes sur les notions d'hygiène. Cette association comprenait 228 adhérentes à la fin de l'année 1898 (27)" Les Israélites recueillirent à plusieurs reprises des fonds destinés à procurer un défenseur aux juifs emprisonnés après les émeutes ou à soulager la misère de quelques pauvres marchands de fruits et légumes victimes des amendes répétées dressées par les agents de police antijuifs. Mais, assez rapidement, ces mouvements de solidarité se tarirent et l'essentiel de l'aide fut fournie par le Consistoire qui entretenait environ 600 familles au plus fort de la crise antijuive.

Ces actions de solidarité ne pouvaient subvenir à tous les besoins. C'est pourquoi de nombreux petits commerçants momentanément délaissés par leurs clients firent faillite tandis qu'un très grand nombre d'ouvriers juifs ayant perdu leur emploi connaissaient la plus grande misère. Certains partirent en Europe en profitant des passages gratuits que l'administration mettait à la disposition du Consistoire. Kanoui remarque en 1900 que "le nombre des juifs inscrits (sur les listes électorales) qui était de 1600 se trouve réduit à 1200 par suite des derniers troubles qui en ont contraint une partie à quitter le pays natal pour aller s'établir en France et en Belgique" (28). La crise eut encore une autre conséquence sur la vie professionnelle des Israélites. Contrairement à ce qui se passait en France à cette époque la proportion des juifs employés dans le secteur tertiaire diminua (29). Ce qui est à mettre au compte non seulement de la concurrence des populations européennes mais à celui de la crise antisémite qui évinça un certain nombre de juifs.

### **Les israélites et l'antisémitisme politique**

Les antisémites travaillèrent à déconsidérer entièrement les israélites dans l'esprit de leurs contemporains afin de porter à son maximum le phénomène de rejet qui existait déjà dans la population européenne de la ville. Ce résultat obtenu, il devenait facile pour eux d'exiger l'exclusion des juifs de la citoyenneté française et de prôner leur isolement total, voire leur expulsion de la colonie, les poches vides. Les israélites réagirent de plusieurs façons à ces menaces : certains s'appliquèrent à démontrer la fausseté de la doctrine antijuive, tout en reconnaissant parfois quelques-uns des torts reprochés à la communauté israélite. Tous

refusèrent par ailleurs de renoncer aux droits politiques acquis ou à l'exercice de leurs droits religieux. Tous enfin affirmèrent hautement leur patriotisme.

Un nombre restreint d'israélites se chargea de réfuter l'image déformée d'eux-mêmes que les antijuifs tendaient à imposer à l'opinion publique. D'autres recherchaient les causes de la crise antijuive et les solutions qu'on pouvait proposer pour en finir avec elle. Ces Israélites se recrutaient parmi les juifs "assimilés" et généralement antikanouistes, comme Vidal Chalom et Mardochee Bénichou, un fils de "grande famille" hostile à Kanoui. Vidal Chalom s'efforça de prouver dans les colonnes de son journal qu'un juif pouvait se montrer aussi "bon Français" qu'un métropolitain. Il se montra pour cela sous un jour semblable à celui des Français d'origine et disserta comme s'il en était un lui-même. Il fut patriote ardent avec la juste note antimétropolitaine, autonomiste et, naturellement, anti-kanouiste. Il n'hésitait pas à critiquer les juifs pour leur attachement à Kanoui et aux vieilles coutumes locales. Vidal ne perdit pas cependant tout esprit critique en essayant de démontrer que les Israélites méritaient la confiance des Européens. Son journal conservait son libre arbitre sur de nombreux problèmes comme la situation des indigènes, leur misère et les exactions qu'ils subissaient du fait des Européens.

Mardochee Bénichou était l'un des rares juifs que les Européens appréciaient. Il expliquait la montée et l'explosion de l'antisémitisme par des différences culturelles non surmontées entre les populations de la ville. Il reconnaissait aussi que la naturalisation en masse des Israélites avait été largement prématurée, les bénéficiaires n'ayant aucune habitude de la vie politique européenne et étant alors soumis entièrement à leur président du Consistoire (30). Comme il était soucieux avant tout de trouver un compromis, Mardochee Bénichou proposa au début de la crise antijuive que les Israélites cessent de voter jusqu'à leur émancipation complète du Consistoire (31). Cette proposition qui plaisait à la plupart des Français d'origine ne retint pas l'attention des israélites pour qui l'exercice des droits politiques était imprescriptible. Pour la même raison, ils refusèrent de jamais discuter de la validité ou de la suspension du décret Crémieux.

Une des conséquences de l'antisémitisme sur le comportement des juifs fut de les regrouper électoralement autour de la liste qui ne les rejetait pas, alors qu'en temps ordinaire un certain nombre d'électeurs juifs votaient pour les candidats que Kanoui ne soutenait pas. C'est ainsi qu'en mai 1896 les israélites votèrent tous contre la liste antijuive qui s'était formée au moment du second tour des municipales, alors qu'au premier tour leurs voix s'étaient réparties entre les deux listes en présence. Une conséquence plus inattendue de l'antisémitisme fut le changement d'attitude des Israélites envers l'armée. Le nombre des engagés volontaires passa de 14 % des conscrits juifs à 3 % entre 1889 et 1905 tandis que les d'insoumission ou de désertion, inexistantes en 1889, atteignaient 10 % en 1905 (32). L'antisémitisme généralisé des milieux militaires avait provoqué le rejet par les juifs d'une institution qui les méprisait.

Il revint aux notables" et plus particulièrement au président du Consistoire et au grand rabbin, d'assurer la défense des droits de tous les israélites. Ils s'en acquittèrent avec efficacité et intervinrent systématiquement lorsque les antijuifs outrepassaient leurs droits. La prudence de Kanoui a parfois permis une défaite rapide des droits politiques de ses coreligionnaires. Par exemple, en 1896, lorsqu'il exhuma de ses coffres les certificats d'indigénat des israélites radiés des listes électorales. En d'autres occasions Kanoui et Netter firent appel aux autorités supérieures, gouverneur général et ministères compris, pour se faire rendre justice. C'est ainsi qu'ils se rendirent à Paris après les troubles de mai 1897, afin de demander au ministère de l'Intérieur et des Cultes le rétablissement de l'ordre, la punition des coupables, la suppression de tous les groupements antijuifs. Un an plus tard, en juillet 1898, ils envoyèrent des

protestations au préfet, au gouverneur général, aux ministres parce que le feu d'artifice du 14 juillet avait comporté Les mots : "A bas les Juifs !". Quelques semaines plus tard, le maire dut annoncer au Conseil municipal qu'il fallait renoncer à ce genre de pratiques. Kanoui et Netter s'opposèrent au gouverneur général lui-même à propos des décrets du 23 août 1898 dont un article obligeait les juifs à verser les fonds destinés aux pauvres au bureau de bienfaisance de la mairie. Netter fut dépêché à Alger en novembre 1898 pour formuler au gouverneur l'opposition fondamentale des juifs à l'application de cet article (33) Le président du Consistoire et le grand rabbin entamèrent aussi la lutte contre la division en deux du Consistoire décidée par le même train de décrets. Le Consistoire se pourvut en Conseil d'Etat puis en cassation contre cet arrêté qu'il considérait comme contraire à l'histoire du judaïsme. Il perdit ses procès mais le décret ne fut jamais appliqué.

Les Israélites ont donc défendu deux attitudes face à l'antisémitisme. Ils ont d'une part cédé le plus de terrain possible quand il s'agissait de ramener le calme dans les rues ou d'éviter l'extension des troubles. Mais ils se sont refusés parallèlement à toute perte de dignité sur le plan des principes ou du droit.

Le sentiment anti-juif des Oranais survécut à la crise antisémite proprement dite. Les Israélites continuèrent à être méprisés, voire détestés, dans les années qui précédèrent la guerre de 1914. Ils étaient toujours soumis à un ostracisme subtil ou avoué qui disparut momentanément avec la première guerre mondiale. Mais l'antisémitisme reparut dès les années vingt et resta à l'ordre du jour jusqu'à la guerre de 1939 et même plus tard, puisque la propagande de Vichy s'y exerça jusqu'à 1943 avec l'appui au moins tacite d'une certaine partie de la population. En bref, l'antisémitisme doit être considéré comme une constante de la mentalité oranaise depuis le dernier tiers du XIXe siècle.

## NOTES

- (1) Les israélites du département étaient au nombre de 22.751.
- (2) METZGER, Essai sur la répartition et le mouvement de la population israélite indigène dans le département d'Oran in Bull, de la Soc. de Geo. et d'Arch. de la province d'Oran, 1906.
- (3) Archives du Consistoire central, I 41. Dossier du pourvoi en cassation.
- (4) N. LEVEN, cinquante ans d'histoire (1860-1910), Paris, Félix Alcan, 1911, 2 tomes.
- (5) Délibérations du Conseil municipal d'Oran, 3 avril 1896 et 26 mars 1897.
- (6) Claude MARTIN, Les Israélites algériens de 1830 à 1902, thèse de Lettres, Paris, 1936, 390 pages, page 169.
- (7) Louis DURIEU, Le prolétariat juif algérien in Revue socialiste, 1899, p.288.
- (8) L. DURIEU, op.cit. et D. BENSIMON-DONATH, Socio-démographie des juifs de France et d'Afrique du Nord, Paris, 1978, 376 pages.
- (9) Enquête parlementaire de 1900. Chambre des Députés. 7e législature, 1900. Déposition Kanoui, page 219.
- (10) Les fiancés prenaient chacun une extrémité" d'un mouchoir noué par le rabbin. Ils écoutaient quelques formules et tout était dit. On pouvait aussi divorcer "more judaïco" devant le seul rabbin. Echo d'Oran, 6 novembre 1895.
- (11) D. BENSIMON-DONATH, op.cit. page 340.
- (12) Le sceau du président du Consistoire et celui du grand rabbin portaient tous les deux le mot de "civilisation".
- (13) D. BENSIMON-DONATH, op.cit.
- (14) Petit Fanal Oranais, 30 juin 1895.
- (15) Délibérations du Conseil municipal. 24 avril 1897.
- (16) L. DURIEU, op.cit.
- (17) C'était le cas de la famille Bénichou, dont le chef Haïm avait un fort ascendant moral sur ses coreligionnaires.
- (18) On désignait ainsi les étrangers d'origine européenne seulement.
- (19) Le procureur général d'Alger Dubuc affirmait que l'acharnement des antisémites à vouloir enlever aux Israélites leur droit de suffrage s'expliquait justement par l'intérêt pécuniaire qui s'attachait à la conquête du pouvoir. A.N., F 80 1688.
- (20) Les étrangers nés en France étaient naturalisés automatiquement à leur majorité, sauf refus de leur part.
- (21) C.R. AGERON, Les Algériens musulmans et la France. Thèse de Lettres. Paris, 1968, tome I, page 594 sq.
- (22) Commission parlementaire de 1900. Déposition Ménudier.
- (23) A.N., F 80 1684. Archives d'Outre-Mer (Aix-en-Provence) : 7 G 9, Oran 5647-48
- (24) Petit Africain, 1896-1897.

- (25) Archives d'Outre-Mer : 7 G 9.
- (26) Idem, Oran 5647-48.
- (27) L. DURIEU, op.cit." pages 412-413.
- (28) Commission de 1900, page 221.
- (29) D. BENSIMON-DONATH, op.cit. page 200.
- (30) Echo d'Oran, 21 juin 1895.
- (31) Idem.
- (32) D. BENSIMON-DONATH, op.cit., page 331.
- (33) Archives du Consistoire Central, Icc 41.